

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

## **Arrêté du 6 novembre 2025 portant affectation à la mission « Agriculture, forêt et pêche » du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2529203A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique,**

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2008 portant fusion des missions « Agriculture » et « Développement rural, pêche et forêt » du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2025 portant nomination de Monsieur Pascal GAUTHIER dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

**Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Pascal GAUTHIER, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts nommé dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II), est affecté à la mission « Agriculture, forêt et pêche » du Contrôle général économique et financier, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

### **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 6 novembre 2025

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
V. NATIVELLE